

EN 2022, OPTEZ  
POUR L'ALTERNANCE !

## **WEBINAIRES**

Les mardis de l'alternance

# LA VIE DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE



WEBINAIRE

26.04.2022

# Présentation d'OPCO 2i

# Nos missions

- ➔ OPCO 2i **s'engage** dans le développement des compétences des salariés des entreprises industrielles pour leur permettre de faire face à la transformation des métiers et aux nouveaux défis (environnement, digitalisation...)
- ➔ OPCO 2i **informe, conseille et accompagne** les entreprises dans leurs projets de formation et de recrutement
- ➔ OPCO 2i **finance et facilite** l'apprentissage et la professionnalisation des jeunes
- ➔ OPCO 2i **anticipe** les métiers et les compétences dont les entreprises vont avoir besoin demain
- ➔ OPCO 2i **propose** des certifications permettant une meilleure et rapide insertion professionnelle
- ➔ OPCO 2i **fait découvrir** la diversité des métiers de l'industrie auprès du grand public

# Les 32 branches professionnelles

## AMEUBLEMENT, BOIS, JOUETS ET PUÉRICULTURE



Fabrication  
de l'ameublement



Jeux, jouets et puériculture



Menuiseries, charpentes  
et constructions industrialisées  
et portes planes



Panneaux à base de bois

## CAOUTCHOUC



Caoutchouc

## CHIMIE



Chimie

## ÉNERGIE ET SERVICES ÉNERGÉTIQUES



Services d'efficacité  
énergétique



Industries électriques et gazières

## INDUSTRIES CRÉATIVES ET TECHNIQUES, MODE ET LUXE



Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie



Cordonnerie multiservice



Couture parisienne



Cuir et peaux



Habillement



Horlogerie



Industrie de la chaussure  
et des articles chaussants



Maroquinerie



Textile

## MATÉRIAUX POUR LA CONSTRUCTION ET L'INDUSTRIE, VERRE



Carrières et matériaux



Chaux



Ciments



Cristal, verre et vitrail



Fabrication mécanique du verre



Industries céramiques



Tuiles et briques

## MÉTALLURGIE ET RECYCLAGE



Métallurgie



Recyclage

## PAPIER CARTON



Intersecteur papier carton

## PÉTROLE



Industries pétrolières

## PHARMACIE



Fabrication et commerce des  
produits à usage pharmaceutique,  
parapharmaceutique et vétérinaire



Industrie pharmaceutique

## PLASTURGIE, NAUTISME ET COMPOSITES



Industrie et services nautiques



Plasturgie et composites

# Ancrage territorial



## 12 DÉLÉGATIONS RÉGIONALES POUR UNE ACTION AU PLUS PRÈS DES ENTREPRISES

Délégation spécifique pour l'Outre-Mer à l'opérateur AKTO, disposant d'un réseau Outre-Mer.

Près de **250** conseillers de proximité



[Trouvez le votre](#)



GUADELOUPE



MARTINIQUE



GUYANE



LA RÉUNION



MAYOTTE

# Alternance dans l'industrie en 2021

OPCO 2i accompagne **les entreprises**  
dans leur stratégie de recrutement en alternance.



Des **dynamiques soutenues** en faveur de l'alternance dans l'industrie

# Le contrat d'apprentissage

# LE CERFA

## CONTRAT DE D'APPRENTISSAGE

Formulaire 10103\*09

 <p>Contrat d'apprentissage (art. L6211-1 et suivants du code du travail)</p> <p>(Lire ATTENTIVEMENT la notice Cerfa de remplir ce document)</p> <p>cerfa N° 10103*09</p>																																																								
<p><b>Mode contractuel de l'apprentissage</b></p> <table border="1"> <tr> <td>L'EMPLOYEUR</td> <td>employeur privé</td> <td>employeur « public »*</td> </tr> <tr> <td>Nom et prénom ou dénomination :</td> <td colspan="2">N°SIRET de l'établissement d'exécution du contrat :</td> </tr> <tr> <td>Adresse de l'établissement d'exécution du contrat :</td> <td>Type d'employeur :</td> <td></td> </tr> <tr> <td>N° :</td> <td>Employeur spécifique :</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Complément :</td> <td>Code activité de l'entreprise (NAF) :</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Code postal :</td> <td colspan="2">Effectif total salariés de l'entreprise :</td> </tr> <tr> <td>Commune :</td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Téléphone :</td> <td colspan="2">Convention collective applicable :</td> </tr> <tr> <td>Courriel :</td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td colspan="3">Code IDCC de la convention :</td> </tr> <tr> <td colspan="3">*Pour les employeurs du secteur public, adhésion de l'apprenti au régime spécifique d'assurance chômage :</td> </tr> <tr> <td colspan="3"> <b>L'APPRENTI(E)</b> </td> </tr> <tr> <td colspan="3"> <p>Prénom de l'apprenti(e) :</p> <p>NIR de l'apprenti(e) :</p> <p>*Pour les employeurs du secteur privé dans le cadre L.6363-10 du code du travail</p> <p>Adresse de l'apprenti(e) :</p> <p>N° Vole :</p> <p>Complément :</p> <p>Code postal :</p> <p>Commune :</p> <p>Téléphone :</p> <p>Représentant légal (à renseigner si l'apprenti est mineur non émancipé)</p> <p>Nom de naissance et prénom :</p> <p>Adresse du représentant légal :</p> <p>N° Vole :</p> <p>Complément :</p> <p>Code postal :</p> <p>Commune :</p> </td> </tr> <tr> <td colspan="3"> <p>Date de naissance :</p> <p>Sexe : M F</p> <p>Département de naissance :</p> <p>Nationalité : Régime social : Déclare être inscrit sur la liste des sportifs, entraîneurs, arbitres et juges sportifs de haut niveau : oui non</p> <p>Déclare bénéfier de la reconnaissance travailleur handicapé : oui non</p> <p>Situation avant ce contrat :</p> <p>Demier diplôme ou titre préparé :</p> <p>Dernière classe / année suivie :</p> <p>Intitulé précis du dernier diplôme ou titre préparé :</p> <p>Diplôme ou titre le plus élevé obtenu :</p> </td> </tr> <tr> <td colspan="3"> <p><b>LE MAÎTRE D'APPRENTISSAGE</b></p> <p>Maître d'apprentissage n°1</p> <p>Maître d'apprentissage n°2</p> <p>Nom de naissance :</p> <p>Prénom :</p> <p>Date de naissance :</p> <p>L'employeur atteste sur l'honneur que le maître d'apprentissage répond à l'ensemble des critères d'éligibilité à cette fonction.</p> </td> </tr> </table>		L'EMPLOYEUR	employeur privé	employeur « public »*	Nom et prénom ou dénomination :	N°SIRET de l'établissement d'exécution du contrat :		Adresse de l'établissement d'exécution du contrat :	Type d'employeur :		N° :	Employeur spécifique :		Complément :	Code activité de l'entreprise (NAF) :		Code postal :	Effectif total salariés de l'entreprise :		Commune :			Téléphone :	Convention collective applicable :		Courriel :			Code IDCC de la convention :			*Pour les employeurs du secteur public, adhésion de l'apprenti au régime spécifique d'assurance chômage :			<b>L'APPRENTI(E)</b>			<p>Prénom de l'apprenti(e) :</p> <p>NIR de l'apprenti(e) :</p> <p>*Pour les employeurs du secteur privé dans le cadre L.6363-10 du code du travail</p> <p>Adresse de l'apprenti(e) :</p> <p>N° Vole :</p> <p>Complément :</p> <p>Code postal :</p> <p>Commune :</p> <p>Téléphone :</p> <p>Représentant légal (à renseigner si l'apprenti est mineur non émancipé)</p> <p>Nom de naissance et prénom :</p> <p>Adresse du représentant légal :</p> <p>N° Vole :</p> <p>Complément :</p> <p>Code postal :</p> <p>Commune :</p>			<p>Date de naissance :</p> <p>Sexe : M F</p> <p>Département de naissance :</p> <p>Nationalité : Régime social : Déclare être inscrit sur la liste des sportifs, entraîneurs, arbitres et juges sportifs de haut niveau : oui non</p> <p>Déclare bénéfier de la reconnaissance travailleur handicapé : oui non</p> <p>Situation avant ce contrat :</p> <p>Demier diplôme ou titre préparé :</p> <p>Dernière classe / année suivie :</p> <p>Intitulé précis du dernier diplôme ou titre préparé :</p> <p>Diplôme ou titre le plus élevé obtenu :</p>			<p><b>LE MAÎTRE D'APPRENTISSAGE</b></p> <p>Maître d'apprentissage n°1</p> <p>Maître d'apprentissage n°2</p> <p>Nom de naissance :</p> <p>Prénom :</p> <p>Date de naissance :</p> <p>L'employeur atteste sur l'honneur que le maître d'apprentissage répond à l'ensemble des critères d'éligibilité à cette fonction.</p>												
L'EMPLOYEUR	employeur privé	employeur « public »*																																																						
Nom et prénom ou dénomination :	N°SIRET de l'établissement d'exécution du contrat :																																																							
Adresse de l'établissement d'exécution du contrat :	Type d'employeur :																																																							
N° :	Employeur spécifique :																																																							
Complément :	Code activité de l'entreprise (NAF) :																																																							
Code postal :	Effectif total salariés de l'entreprise :																																																							
Commune :																																																								
Téléphone :	Convention collective applicable :																																																							
Courriel :																																																								
Code IDCC de la convention :																																																								
*Pour les employeurs du secteur public, adhésion de l'apprenti au régime spécifique d'assurance chômage :																																																								
<b>L'APPRENTI(E)</b>																																																								
<p>Prénom de l'apprenti(e) :</p> <p>NIR de l'apprenti(e) :</p> <p>*Pour les employeurs du secteur privé dans le cadre L.6363-10 du code du travail</p> <p>Adresse de l'apprenti(e) :</p> <p>N° Vole :</p> <p>Complément :</p> <p>Code postal :</p> <p>Commune :</p> <p>Téléphone :</p> <p>Représentant légal (à renseigner si l'apprenti est mineur non émancipé)</p> <p>Nom de naissance et prénom :</p> <p>Adresse du représentant légal :</p> <p>N° Vole :</p> <p>Complément :</p> <p>Code postal :</p> <p>Commune :</p>																																																								
<p>Date de naissance :</p> <p>Sexe : M F</p> <p>Département de naissance :</p> <p>Nationalité : Régime social : Déclare être inscrit sur la liste des sportifs, entraîneurs, arbitres et juges sportifs de haut niveau : oui non</p> <p>Déclare bénéfier de la reconnaissance travailleur handicapé : oui non</p> <p>Situation avant ce contrat :</p> <p>Demier diplôme ou titre préparé :</p> <p>Dernière classe / année suivie :</p> <p>Intitulé précis du dernier diplôme ou titre préparé :</p> <p>Diplôme ou titre le plus élevé obtenu :</p>																																																								
<p><b>LE MAÎTRE D'APPRENTISSAGE</b></p> <p>Maître d'apprentissage n°1</p> <p>Maître d'apprentissage n°2</p> <p>Nom de naissance :</p> <p>Prénom :</p> <p>Date de naissance :</p> <p>L'employeur atteste sur l'honneur que le maître d'apprentissage répond à l'ensemble des critères d'éligibilité à cette fonction.</p>																																																								
<p><b>LE CONTRAT</b></p> <table border="1"> <tr> <td>Type de contrat ou d'avantage :</td> <td>Type de dérogation : à renseigner si une dérogation existe pour ce contrat</td> </tr> <tr> <td>Numéro du contrat précédent ou du contrat sur lequel porte l'avantage :</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Date de conclusion : (Date de signature du présent contrat)</td> <td>Date de début d'exécution du contrat</td> <td>Si avenant, date d'effet :</td> </tr> <tr> <td>Date de fin du contrat ou de la période d'apprentissage :</td> <td colspan="2">Durée hebdomadaire du travail : heures minutes</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Travail sur machines dangereuses ou exposition à des risques particuliers : oui non</td> </tr> <tr> <td>Rémunération</td> <td colspan="2">* Indiquer SMC ou SMC (salaire minimum conventionnel)</td> </tr> <tr> <td>1<sup>re</sup> année du au : % du</td> <td>2<sup>de</sup> année du au : % du</td> <td>3<sup>de</sup> année du au : % du</td> </tr> <tr> <td>4<sup>de</sup> année du au : % du</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="3">Salaire brut mensuel à l'embauche : Caisse de retraite complémentaire :</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Avantages en nature, le cas échéant : Nourriture : € / repas Logement : € / mois Autre :</td> </tr> <tr> <td colspan="3"> <p><b>LA FORMATION</b></p> <table border="1"> <tr> <td>CFA d'entreprise : oui non</td> <td>Diplôme ou titre visé par l'apprenti :</td> </tr> <tr> <td>Dénomination du CFA responsable :</td> <td>Intitulé précis :</td> </tr> <tr> <td>N° UAI du CFA :</td> <td>Code du diplôme :</td> </tr> <tr> <td>N° SIRET CFA :</td> <td>Code RNCP :</td> </tr> <tr> <td>Adresse du CFA responsable :</td> <td>Organisation de la formation en CFA :</td> </tr> <tr> <td>N° Vole :</td> <td>Date de début du cycle de formation :</td> </tr> <tr> <td>Complément :</td> <td>Date prévue de fin des épreuves ou examens :</td> </tr> <tr> <td>Code postal :</td> <td>Durée de la formation : heures</td> </tr> <tr> <td>Commune :</td> <td>Visa du CFA (cachet et signature du directeur) :</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td colspan="3"> <p>L'employeur atteste disposer de l'ensemble des pièces justificatives nécessaires au dépôt du contrat</p> <p>Fait à :</p> <p>Signature de l'employeur      Signature de l'apprenti(e)      Signature du représentant légal de l'apprenti(e) mineur(e)</p> </td> </tr> <tr> <td colspan="3"> <p><b>CADRE RESERVE À L'ORGANISME EN CHARGE DU DÉPÔT DU CONTRAT</b></p> <p>Nom de l'organisme : N° SIRET de l'organisme :</p> <p>Date de réception du dossier complet : Date de la décision :</p> <p>N° de dépôt : Numéro d'avenant :</p> <p>Pour remplir le contrat et pour plus d'informations sur le traitement des données reportez-vous à la notice FA 14</p> </td> </tr> </table>		Type de contrat ou d'avantage :	Type de dérogation : à renseigner si une dérogation existe pour ce contrat	Numéro du contrat précédent ou du contrat sur lequel porte l'avantage :		Date de conclusion : (Date de signature du présent contrat)	Date de début d'exécution du contrat	Si avenant, date d'effet :	Date de fin du contrat ou de la période d'apprentissage :	Durée hebdomadaire du travail : heures minutes		Travail sur machines dangereuses ou exposition à des risques particuliers : oui non			Rémunération	* Indiquer SMC ou SMC (salaire minimum conventionnel)		1 <sup>re</sup> année du au : % du	2 <sup>de</sup> année du au : % du	3 <sup>de</sup> année du au : % du	4 <sup>de</sup> année du au : % du			Salaire brut mensuel à l'embauche : Caisse de retraite complémentaire :			Avantages en nature, le cas échéant : Nourriture : € / repas Logement : € / mois Autre :			<p><b>LA FORMATION</b></p> <table border="1"> <tr> <td>CFA d'entreprise : oui non</td> <td>Diplôme ou titre visé par l'apprenti :</td> </tr> <tr> <td>Dénomination du CFA responsable :</td> <td>Intitulé précis :</td> </tr> <tr> <td>N° UAI du CFA :</td> <td>Code du diplôme :</td> </tr> <tr> <td>N° SIRET CFA :</td> <td>Code RNCP :</td> </tr> <tr> <td>Adresse du CFA responsable :</td> <td>Organisation de la formation en CFA :</td> </tr> <tr> <td>N° Vole :</td> <td>Date de début du cycle de formation :</td> </tr> <tr> <td>Complément :</td> <td>Date prévue de fin des épreuves ou examens :</td> </tr> <tr> <td>Code postal :</td> <td>Durée de la formation : heures</td> </tr> <tr> <td>Commune :</td> <td>Visa du CFA (cachet et signature du directeur) :</td> </tr> </table>			CFA d'entreprise : oui non	Diplôme ou titre visé par l'apprenti :	Dénomination du CFA responsable :	Intitulé précis :	N° UAI du CFA :	Code du diplôme :	N° SIRET CFA :	Code RNCP :	Adresse du CFA responsable :	Organisation de la formation en CFA :	N° Vole :	Date de début du cycle de formation :	Complément :	Date prévue de fin des épreuves ou examens :	Code postal :	Durée de la formation : heures	Commune :	Visa du CFA (cachet et signature du directeur) :	<p>L'employeur atteste disposer de l'ensemble des pièces justificatives nécessaires au dépôt du contrat</p> <p>Fait à :</p> <p>Signature de l'employeur      Signature de l'apprenti(e)      Signature du représentant légal de l'apprenti(e) mineur(e)</p>			<p><b>CADRE RESERVE À L'ORGANISME EN CHARGE DU DÉPÔT DU CONTRAT</b></p> <p>Nom de l'organisme : N° SIRET de l'organisme :</p> <p>Date de réception du dossier complet : Date de la décision :</p> <p>N° de dépôt : Numéro d'avenant :</p> <p>Pour remplir le contrat et pour plus d'informations sur le traitement des données reportez-vous à la notice FA 14</p>		
Type de contrat ou d'avantage :	Type de dérogation : à renseigner si une dérogation existe pour ce contrat																																																							
Numéro du contrat précédent ou du contrat sur lequel porte l'avantage :																																																								
Date de conclusion : (Date de signature du présent contrat)	Date de début d'exécution du contrat	Si avenant, date d'effet :																																																						
Date de fin du contrat ou de la période d'apprentissage :	Durée hebdomadaire du travail : heures minutes																																																							
Travail sur machines dangereuses ou exposition à des risques particuliers : oui non																																																								
Rémunération	* Indiquer SMC ou SMC (salaire minimum conventionnel)																																																							
1 <sup>re</sup> année du au : % du	2 <sup>de</sup> année du au : % du	3 <sup>de</sup> année du au : % du																																																						
4 <sup>de</sup> année du au : % du																																																								
Salaire brut mensuel à l'embauche : Caisse de retraite complémentaire :																																																								
Avantages en nature, le cas échéant : Nourriture : € / repas Logement : € / mois Autre :																																																								
<p><b>LA FORMATION</b></p> <table border="1"> <tr> <td>CFA d'entreprise : oui non</td> <td>Diplôme ou titre visé par l'apprenti :</td> </tr> <tr> <td>Dénomination du CFA responsable :</td> <td>Intitulé précis :</td> </tr> <tr> <td>N° UAI du CFA :</td> <td>Code du diplôme :</td> </tr> <tr> <td>N° SIRET CFA :</td> <td>Code RNCP :</td> </tr> <tr> <td>Adresse du CFA responsable :</td> <td>Organisation de la formation en CFA :</td> </tr> <tr> <td>N° Vole :</td> <td>Date de début du cycle de formation :</td> </tr> <tr> <td>Complément :</td> <td>Date prévue de fin des épreuves ou examens :</td> </tr> <tr> <td>Code postal :</td> <td>Durée de la formation : heures</td> </tr> <tr> <td>Commune :</td> <td>Visa du CFA (cachet et signature du directeur) :</td> </tr> </table>			CFA d'entreprise : oui non	Diplôme ou titre visé par l'apprenti :	Dénomination du CFA responsable :	Intitulé précis :	N° UAI du CFA :	Code du diplôme :	N° SIRET CFA :	Code RNCP :	Adresse du CFA responsable :	Organisation de la formation en CFA :	N° Vole :	Date de début du cycle de formation :	Complément :	Date prévue de fin des épreuves ou examens :	Code postal :	Durée de la formation : heures	Commune :	Visa du CFA (cachet et signature du directeur) :																																				
CFA d'entreprise : oui non	Diplôme ou titre visé par l'apprenti :																																																							
Dénomination du CFA responsable :	Intitulé précis :																																																							
N° UAI du CFA :	Code du diplôme :																																																							
N° SIRET CFA :	Code RNCP :																																																							
Adresse du CFA responsable :	Organisation de la formation en CFA :																																																							
N° Vole :	Date de début du cycle de formation :																																																							
Complément :	Date prévue de fin des épreuves ou examens :																																																							
Code postal :	Durée de la formation : heures																																																							
Commune :	Visa du CFA (cachet et signature du directeur) :																																																							
<p>L'employeur atteste disposer de l'ensemble des pièces justificatives nécessaires au dépôt du contrat</p> <p>Fait à :</p> <p>Signature de l'employeur      Signature de l'apprenti(e)      Signature du représentant légal de l'apprenti(e) mineur(e)</p>																																																								
<p><b>CADRE RESERVE À L'ORGANISME EN CHARGE DU DÉPÔT DU CONTRAT</b></p> <p>Nom de l'organisme : N° SIRET de l'organisme :</p> <p>Date de réception du dossier complet : Date de la décision :</p> <p>N° de dépôt : Numéro d'avenant :</p> <p>Pour remplir le contrat et pour plus d'informations sur le traitement des données reportez-vous à la notice FA 14</p>																																																								

### IMPORTANT :

- Saisir le CERFA sous le Siret de l'établissement concerné
- Indiquer l'effectif SIREN
  - NIR du Salarié obligatoire
- Adresse mail correcte

# POINTS DE CONTRÔLE DE L'OPCO



## ➤ 4 points de contrôle dans le cadre des contrats d'apprentissage :

- ✓ Eligibilité de la formation apprentissage
- ✓ Eligibilité de l'apprenti
- ✓ Eligibilité du maître d'apprentissage
- ✓ Rémunération de l'apprenti

Vos 2i sont à votre disposition pour vous accompagner dans la mise en conformité de vos contrats

# BIEN REMPLIR LE CERFA POUR FACILITER LE VERSEMENT DES AIDES

## ➡ ENTREPRISE

- ✓ Une **adresse e-mail valide** et consultée – préconisation d'utiliser une adresse générique interne
- ✓ Le **SIRET** actif du lieu d'**exécution** du contrat – la même que celle de la DSN où sera rémunéré l'alternant
- ✓ L'**effectif** de l'**entreprise** et non celui du seul établissement d'exécution
- ✓ La **dénomination sociale** et l'**adresse** de l'établissement correspondant au SIRET renseigné

## ➡ APPRENTI/ LE CONTRAT

- ✓ Le **Nom/prénom/date de naissance** doivent être vérifiées par une pièce d'identité et correspondre à l'identité qui sera utilisée pour ce salarié dans l'entreprise (attention aux inversions, prénoms multiples...)
- ✓ Les **dates de conclusion** (signature) et **d'exécution** à remplir avec soin et à vérifier

L'entreprise devra vérifier que votre DSN est bien alimentée avec les mêmes éléments que ceux du CERFA

Consultez le [\*\*guide acteurs\*\*](#) pour tous les conseils

# RAPPEL DU CADRE GÉNÉRAL

## CONTRAT D'APPRENTISSAGE

### Objectif

Obtenir **un diplôme** ou un titre à finalité professionnelle **enregistré au RNCP**

### Public éligible

- Jeunes de **16 à 29 ans révolus**
- Jeune qui atteint 15 ans avant le terme de l'année civile et ayant achevé un **1<sup>er</sup> cycle de l'enseignement secondaire**
- Jusqu'à 30 ans révolus si un précédent contrat a été rompu pour des raisons indépendantes de la volonté de l'apprenti
- Pas de limite d'âge pour les apprentis reconnus **travailleur handicapé**, pour création ou reprise d'entreprise nécessitant l'obtention du diplôme, les sportifs de haut niveau ou en cas d'échec à l'examen

### Nature du contrat

- CDD ou CDI

### Durée du contrat

- **De 6 mois à 3 ans tout en étant égale à la durée du cycle de formation**
- Possibilité jusqu'à 4 ans pour les apprentis en situation d'handicap
- **Possibilité d'aménagement** : réduction en fonction du niveau initial de compétence de l'apprenti, ou des compétences acquises en cas d'échec à l'obtention du diplôme ou titre visé => nécessite une **convention tripartite** annexée au contrat d'apprentissage.

### Durée de la formation

- Durée du contrat d'apprentissage = durée du cycle de formation préparant la qualification
- Durée minimum : **25% de la durée total du contrat** (sur la base d'une **référence annuelle de 1607 heures**)

# RAPPEL DU CADRE GÉNÉRAL

## CONTRAT D'APPRENTISSAGE

### Accompagnement de l'alternant

#### **Maître d'apprentissage**

- Titulaire d'un diplôme ou d'un titre professionnel correspondant à la finalité du diplôme ou du titre préparé par l'apprenti et d'un niveau au moins équivalent
- Doit justifier d'une année d'exercice d'une activité professionnelle en rapport avec la qualification préparée par l'apprenti
- Ou doit justifier de deux années d'exercice d'une activité professionnelle en rapport avec la qualification préparée par l'apprenti
- **Peut encadrer 2 apprentis maximum + 1 apprenti redoublant**

### Période d'essai

- 45 jours en entreprise
- 30 jours en cas de renouvellement
- Identique quelle que soit la durée du contrat et le type de contrat

### Démarrage du contrat

- **Date de conclusion** : la date de signature du contrat (date de référence pour l'application des textes réglementaires) obligatoirement antérieure à la date de début d'exécution
- **Date d'exécution** : date du 1er jour de réalisation de la prestation de travail, que ce soit en entreprise ou au CFA
- La formation peut commencer jusqu'à 3 mois avant/après le début en entreprise. Le contrat peut se terminer à l'issue de la formation.

# QUELLE RÉMUNÉRATION ?

Salaire d'un apprenti en 2022	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans
	Base de calcul	Base de calcul	Base de calcul
1 <sup>ère</sup> année du contrat	27% SMIC*	43% SMIC*	53% SMIC* (ou SMC**)
2 <sup>ème</sup> année du contrat	39% SMIC*	51% SMIC*	61% SMIC* (ou SMC**)
3 <sup>ème</sup> année du contrat	55% SMIC*	67% SMIC*	78% SMIC* (ou SMC**)
26 ans et plus			
Salaire d'un apprenti en 2022	Base de calcul		
	100% SMIC* (ou SMC**)		

Grille de rémunération légale : Un accord de branche, une convention collective ou un accord d'entreprise peuvent prévoir un minimum conventionnel plus favorable que le légal.

**C'est toujours le taux le plus favorable au salarié qui doit s'appliquer.**

\*Calculé en pourcentage du **SMIC mensuel brut au 01 mai 2022** soit 1 645,58 € (base 35h)

\*\*SMC : salaire minimum conventionnel ⇒ le % du SMC et la rémunération varient en fonction de chaque branche

Exemple rémunération IDCC carrières et matériaux :

Branche	SMIC IDCC : 0087, 0135, 0211
Si succession de contrat et même employeur ou employeur différent avec même IDCC	Carrières et Matériaux de SMIC
Règle spécifique liée à la licence professionnelle (en 1 an)	Non
Appliquer une majoration (%)	à partir de la

Rémunération mensuelle réglementaire					
1 <sup>ère</sup> période	Salaire mensuel brut à la date d'exécution du contrat				2 <sup>ème</sup> période
1 <sup>ère</sup> année	du 11/10/2021 au 10/10/2022	43%	du SMIC	683,47 €	683,47 €
2 <sup>ème</sup> année	du 11/10/2022 au 31/08/2023	51%	du SMIC	810,62 €	

Cette grille correspond à la « grille réglementaire » fixée à l'article D.6222-26 du code du travail et sur laquelle doit s'appuyer l'OPCO

Rémunération mensuelle minimum conseillée					
1 <sup>ère</sup> période	Salaire mensuel brut à la date d'exécution du contrat				2 <sup>ème</sup> période
1 <sup>ère</sup> année	du 11/10/2021 au 10/10/2022	50%	du SMIC	794,73 €	794,73 €
2 <sup>ème</sup> année	du 11/10/2022 au 31/08/2023	60%	du SMIC	953,68 €	

Cette grille fournit les taux que l'employeur doit respecter conformément à l'ensemble des dispositions légales

# CAS PARTICULIERS IMPACTANT LA RÉMUNÉRATION

## → Succession de 2 contrats d'apprentissage

- **Même employeur** : la rémunération de l'apprenti est **au minimum celle qu'il percevait** lors de l'année précédente.
- **Employeur différent** : la rémunération de l'apprenti est au minimum **celle à laquelle il pouvait prétendre** lors de l'année précédente.
  - **Entreprises ayant la même CCN** : maintien de la rémunération conventionnelle.
  - **Entreprises avec des CCN différentes** : maintien de la rémunération réglementaire (taux).
- Le maintien de la rémunération n'est possible que si **l'apprenti a obtenu le diplôme précédent**.

Dans tous les cas, les pourcentages de rémunérations en fonction de l'âge et des dispositions conventionnelles restent applicables s'ils sont plus favorables.

## → Majoration de salaire

Le % de rémunération **réglementaire** de l'apprenti est majorée de **15 points** si les conditions suivantes sont toutes remplies :

- Le contrat est conclu pour une durée inférieure ou égale à 1 an
- L'apprenti prépare un diplôme ou un titre de même niveau que celui précédemment obtenu
- La qualification recherchée est en rapport direct avec celle qui résulte du diplôme ou titre précédemment obtenu

## → Licence professionnelle en 1 an

- L'apprenti préparant une licence professionnelle en 1 an bénéficie d'une rémunération correspondant à une **2<sup>e</sup> année de contrat**.

# COMMENT COMPLÉTER LE CERFA POUR LA RÉMUNÉRATION

La rémunération se complète dans la partie « LE CONTRAT »

Travail sur machines dangereuses ou exposition à des risques particuliers :  oui  non

**Rémunération** \* Indiquer SMIC ou SMC (salaire minimum conventionnel)

1 <sup>re</sup> année, du	au	:	% du	au	:	% du
2 <sup>me</sup> année, du	au	:	% du	au	:	% du
3 <sup>me</sup> année, du	au	:	% du	au	:	% du
4 <sup>me</sup> année, du	au	:	% du	au	:	% du

**Salaire brut mensuel à l'embauche :** Caisse de retraite complémentaire :

Avantages en nature, le cas échéant : Nourriture : , € / repas Logement : , € / mois Autre :

- **Toujours commencer** par compléter la ligne « 1<sup>ère</sup> année » (d'exécution du contrat) 1 ligne = 12 mois
- **% du Smic calculé** en fonction de l'âge de l'apprenti et de sa progression dans le cycle de formation
- Possible **dans la limite de 75 % du salaire**
- A compléter lors d'un **changement de rémunération** sur la même année d'exécution

## ÉVÉNEMENTS IMPACTANTS LA RÉMUNÉRATION

- Changement de tranche d'âge
- Revalorisation du SMIC
- Accord de Branche
- Accord d'entreprise
- Contrats successifs de même nature
- Cas spécifiques majoration de points

# COMMENT COMPLÉTER LE CERFA POUR LA RÉMUNÉRATION

Les branches de l'OPCO 2i suivantes disposent de grilles de minimum salariaux plus favorable que la loi. Les contrats d'apprentissage conclus avec les entreprises relevant de ces branches doivent en tenir compte sous peine de rejet

Branches	Périmètre IDCC	Dispositions conventionnelles relatives à la rémunération des apprentis
<b>Métallurgie</b>	CCN régionales	<a href="#">Articles 22 à 22.2 de l'accord du 8 novembre 2019 relatif à l'emploi, à l'apprentissage et à la formation professionnelle</a>
<b>Plasturgie</b>	0292	<a href="#">Article 10.3 de l'accord du 25 mars 2015 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie</a>
<b>Ameublement</b>	1411	<a href="#">Article 1er de l'accord du 6 juillet 2015 relatif au développement de la formation professionnelle</a>
<b>Papier/Carton</b>	(hors IDCC 0715), 1492, 1495, 0700, 0707, 0489	<a href="#">Article 4.2 de l'accord du 19 février 2015 relatif à la formation professionnelle, à l'alternance et à la GPEC</a>
<b>Carrières et Matériaux</b>	0087, 0135, 0211	<a href="#">Article 38 de la CCN</a>
<b>Tuiles et briques</b>	1170	<a href="#">Article 3.1.2 de l'accord du 3 février 2015 relatif au pacte de responsabilité</a>
<b>Textile</b>	0018	<a href="#">Accord du 1er octobre 2014 relatif au dialogue économique, à l'emploi des jeunes et à l'apprentissage</a>
<b>Chaux</b>	3227	<a href="#">Article 38 de la CCN</a>
<b>Ciment</b>	0363, 0832, 0833	<a href="#">Accord du 14 juin 2012 relatif à la rémunération des apprentis</a>
<b>Energie, environnement</b>	0998, 1256	<a href="#">Article 42 de la CCN</a>
<b>Industrie céramique</b>	1558	<a href="#">Article 7 de l'avenant du 29 septembre 2015 relatif aux nouvelles classifications et aux salaires minima conventionnels au 1er janvier 2017</a>
<b>Chimie</b>	0044	<a href="#">Article 6 de l'accord du 29 juin 2021 relatif au développement de l'alternance</a>
<b>Pharmacie</b>	0176	<a href="#">Accord du 1er juillet 2021 relatif à l'insertion et à l'emploi des jeunes</a>

# Financement et prise en charge

# QUEL FINANCEMENT ?

- **Prise en charge du coût de la formation** : réalisée sur la base d'un niveau de prise en charge annuel (NPEC) définie par les CPNE pour chaque diplôme.
- A défaut de positionnement de la CPNE ou pour les entreprises ne relevant d'aucune CPNE (IDCC : 9999), les NPEC dits « Carence » s'appliquent.
- Si aucun niveau de prise en charge (NPEC) n'est défini, alors s'applique la « valeur d'amorçage ».
- La prise en charge est calculée sur la base du NPEC au prorata de la durée du contrat entre la date de début d'exécution et de fin d'exécution. Tout mois débuté est dû au CFA.\*
- Si le montant conventionné est inférieur au montant calculé, alors l'OPCO finance au coût réel défini par le CFA dans la convention (*aucun complément financé à l'entreprise*).
- Si le montant conventionné est supérieur au montant calculé, l'entreprise peut devoir un Reste à Charge au CFA. ***S'il y a un reste à charge pour l'entreprise merci de le préciser sur la convention.***

**Il est important de nous contacter pour vous accompagner en amont de la signature de vos contrats d'apprentissage et vous informer sur le montant de la prise en charge**

\*Les heures d'absence sont donc prises en charge tant que l'apprenti n'est pas absent un mois ou plus

# QUEL FINANCEMENT ?

## Quelques exceptions :

### FORMATION EN AMONT DU CONTRAT

Le CFA peut accueillir pendant 3 mois, un jeune en amont d'un contrat d'apprentissage sous statut de stagiaire de la formation professionnelle. L6222-12-1 du code du travail.

Si la signature du contrat intervient dans les 3 mois, l'OPCO intègre cette durée dans le nombre de mois à financer au CFA.

Apprenti en  
situation 7 sur  
le CERFA

### MAJORIZATION APPRENTI RECONNU TRAVAILLEUR HANDICAPÉ

Pour les contrats signés à compter du 01/01/2022, une majoration dans la limite d'un montant de 4000 € par an peut être versée au CFA. Ce montant peut varier selon les années du contrat. C'est au référent handicap du CFA de calculer le montant en fonction de la situation voir grille page suivante.

### RUPTURE DU CONTRAT ET POURSUITE DE LA FORMATION

Pour les contrats rompus et si l'apprenti reste formé au sein du CFA, l'OPCO maintient le financement pendant une durée de 6 mois.

Le CFA doit en  
informer  
l'OPCO

### MAJORIZATION DE 10 % POUR CONTRATS D'UNE DURÉE INFÉRIEURE À 1 AN

Pour que la majoration de 10% soit applicable, il faut remplir 3 conditions :

- Durée du contrat inférieure à un an
- Dérogation pour réduction de la durée de formation, en application d'une convention tripartite
- La certification ne fait pas partie des 4 titres enregistrés au RNCP ayant une durée de formation inférieure à un an

CERFA  
dérogation 21

Si les 3 conditions sont remplies, le niveau de prise en charge annuel est proratisé à la durée du contrat et majoré de 10%, dans la limite du NPEC annuel.

Niveau sollicité	Montant  Les montants par module sont exprimés à titre indicatif et ont pour but de guider l'utilisateur.  Le montant total ne peut toutefois être supérieur à 4 000 €
<b>Module 1 : Evaluation des besoins de compensation et définition les adaptations</b>	
<input type="checkbox"/> Evaluation initiale socle (350 €)	
<input type="checkbox"/> Evaluation initiale complément (150 €)	
<input type="checkbox"/> Evaluation renouvellement (150 €)	
<b>Module 2 : Adaptation pédagogique (3000 €)</b>	
<input type="checkbox"/> Adaptation pédagogique tout au long du cycle de formation	
<input type="checkbox"/> Aménagement des épreuves (sélection, positionnement, validation)	
<b>Module 3 : Equipement technique : expertise pour acquisition / installation/ utilisation-appropriation (700 €)</b>	
<input type="checkbox"/> Indiquez le montant demandé	
<b>Module 4 : Soutien en entreprise (1 200 €)</b>	
<input type="checkbox"/> Indiquez le montant demandé	
<b>Module 5 : Accès aux droits - ouverture des droits, mobilisation des dispositifs (500 €)</b>	
<input type="checkbox"/> Indiquez le montant demandé	
<b>Module 6 : Accès à l'autonomie – accompagnement de la personne – insertion professionnelle (500 €)</b>	
<input type="checkbox"/> Indiquez le montant demandé	
<b>TOTAL (Maximum 4 000 €)</b>	..... €

Pour rappel

Annexe  
grille de calcul  
de la majoration  
 (À conserver en cas de  
 contrôle)

# QUEL FINANCEMENT ?

- Frais annexes pouvant être pris en charge – réglés au CFA



Bien lire les dispositions financières de la convention de formation pour tout autre frais non couvert par l'OPCO

Coût de la formation	Frais de restauration	Frais d'hébergement	Frais de 1 <sup>er</sup> équipement	Frais de mobilité internationale
<ul style="list-style-type: none"> <li>Selon le NPEC de la branche, le diplôme et la durée du contrat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Si frais directement supportés par le CFA</li> <li>Plafond : 3€ par repas</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Si frais directement supportés par le CFA</li> <li>Plafond : 6 € par nuitée, petit déjeuner inclus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Forfait de 500 € pour les formations industrielles et les métiers d'art</li> <li>1<sup>ère</sup> année uniquement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Convention tripartite voire quadripartite</li> <li>Fonction de référent mobilité internationale dans le CFA : forfait de 500 € par apprenti en mobilité</li> <li>Réel plafonné dans la limite de 800€ à 1600€ par apprenti (avec THR)</li> </ul>

Alternant : mobilité européenne ou internationale :

<https://travail-emploi.gouv.fr/demarches-ressources-documentaires/documentation-t-publications-officielles/guides/kits-mobilite-alternance>

# LA MOBILITE INTERNATIONALE

Il y a une participation à la **perte de ressources des apprentis en mobilité** dès lors qu'ils sont financés par le CFA :

- ➔ **La mobilité longues** (avec mise en veille du contrat) **> 4 semaines** : prise en charge des frais de transport, hébergement et repas, dans la limite d'un montant réel plafonné de **1 600 €** / apprenti en mobilité, sur présentation de justificatifs
- ➔ **La mobilité courte** (avec mise à disposition) **< 4 semaines** : prise en charge des frais de transport, hébergement et repas, dans la limite d'un montant réel plafonné de **800 €** / apprenti en mobilité, sur présentation de justificatifs.

*Ces modalités s'appliquent à l'ensemble des branches sauf opposition ou décisions différentes des CPNE.*

*Cas particulier : pour la branche IEG, le montant est plafonné à 800€ / mois de déplacement / apprenti quelle que soit la durée de la mobilité*

# MODALITÉS DE PAIEMENT

## CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Transmission à l'OPCO	MONCOMPTE2i / API CFA si mandat de gestion
Pièces	CERFA 10103*09, convention de formation
Engagement	NPEC de la branche ou décret France COMPETENCES (par défaut valeur amorçage)
Paiement direct	Paiement direct au CFA sur le niveau de prise en charge
Reste à charge (RAC)	Pas de financement possible OPCO ( <u>y compris sur les versements volontaires</u> ), à facturer directement à <u>l'entreprise</u>
Modalités de paiement du coût pédagogique	Paiement par échéances au CFA : <ul style="list-style-type: none"><li>Facture pour la 1<sup>ère</sup> échéance</li><li>Certificat de réalisation + Facture à partir de la 2<sup>nde</sup> échéance</li></ul>
Modalités de paiement des frais annexes	Facture du CFA

Les OPCO ont mis en place un système **d'API convergence** permettant notamment l'envoi direct des factures à partir du système de gestion. ([Voir FAQ](#))

Nous vous remercions de bien vouloir respecter les dates des échéances pour nous adresser vos factures.

**Echéancier de paiement**

N°	Nature	Date de facturation échéance	Type échéance	N° dossier OPCO2i	Période échéance	Montant Échéance HT
1	Coût Pédagogique	01/03/2022	Intermédiaire	22APP03927.01	01/03/2022 - 31/08/2022	4 360,80€
2	Coût Pédagogique	01/09/2022	Intermédiaire	22APP03927.01	01/09/2022 - 30/11/2022	3 270,60€
3	Coût Pédagogique	01/12/2022	Intermédiaire	22APP03927.01	01/12/2022 - 28/02/2023	3 270,60€
4	Coût Pédagogique	01/03/2023	Solde	22APP03927.01	01/03/2023 - 27/08/2023	5 451,00€
						<b>Montant cumulé 16 353,00€</b>

CONTRAT < 1 AN	CONTRAT = OU > 1 AN Conclus avant le 1 <sup>er</sup> janvier 2021	CONTRAT = OU > 1 AN Conclus à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2021	RUPTURE ANTICIPÉE
	Versement d'un montant annuel selon niveau de prise en charge		Versement dans les 30 jours à réception de la facture du CFA
50% du NPEC dans les 30 jours à réception de la facture du CFA	50% dans les 30 jours à réception de la facture du CFA > 25% avant la fin du 7 <sup>ème</sup> mois > 25% au 10 <sup>ème</sup> mois	40% dans les 30 jours à réception de la facture du CFA > 30% avant la fin du 7 <sup>ème</sup> mois > 30% au 10 <sup>ème</sup> mois	Réalisé au prorata temporis de la durée du contrat d'apprentissage
Solde à la fin du contrat	Application du même rythme pour les années d'exécution du contrat d'apprentissage		

Les règles régissant le financement sont communes aux OPCO et peuvent être

- retrouvées en ligne :
- [Précis de l'apprentissage](#)
  - [Vademecum convergence](#)

# OPTEZ POUR LA DÉMATÉRIALISATION DE VOS DOSSIERS

## Nouvel outil l'API convergence apprentissage

### Une transmission directe

- Des CERFA apprentissage (si mandat de gestion) et conventions
- Des factures et certificats de réalisation

### Des gains de gestion :

- ✓ Des échanges sécurisés grâce aux clés d'authentification
- ✓ Des factures non rejetées grâce à la synchronisation des informations
- ✓ Gain de temps par la dématérialisation des factures, certificats de réalisation et conventions de formation
- ✓ Une norme en cours d'adoption par tous les OPCO pour une gestion homogène
- ✓ Un rapprochement facilité par la consultation directe dans votre système de gestion de données de l'OPCO

Pour aller plus loin : la [FAQ API convergence apprentissage CFA/OPCO](#)

Le [mode opératoire de récupération des clés d'authentification pour tous les OPCO \(OPCO 2i page 14\)](#)

Autre service : [vérifier l'OPCO d'une entreprise.](#)

# RUPTURE/ABSENCES

## CONTRAT D'APPRENTISSAGE

<b>Transmission de l'entreprise à l'OPCO</b>	Formulaire de rupture anticipée
<b>Transmission de l'organisme de formation/CFA à l'OPCO</b>	Facture + certificat de réalisation Le paiement est réalisé au prorata temporis de la durée du contrat d'apprentissage (Tout mois débuté est dû). Le maintien du versement par 2i se fait jusqu'à la signature d'un nouveau contrat ou expiration du délai de 6 mois
<b>Absences</b>	Seules les absences au-delà d'un mois ne sont pas réglées.

## AVENANT

L'employeur doit informer 2i de toute modification d'un élément essentiel du contrat faisant l'objet *d'un avenant* qui doit être transmis à OPCO 2i.

Voir la notice rubrique AVENANT sur du CERFA apprentissage

# TRANSMISSION DU CONTRAT

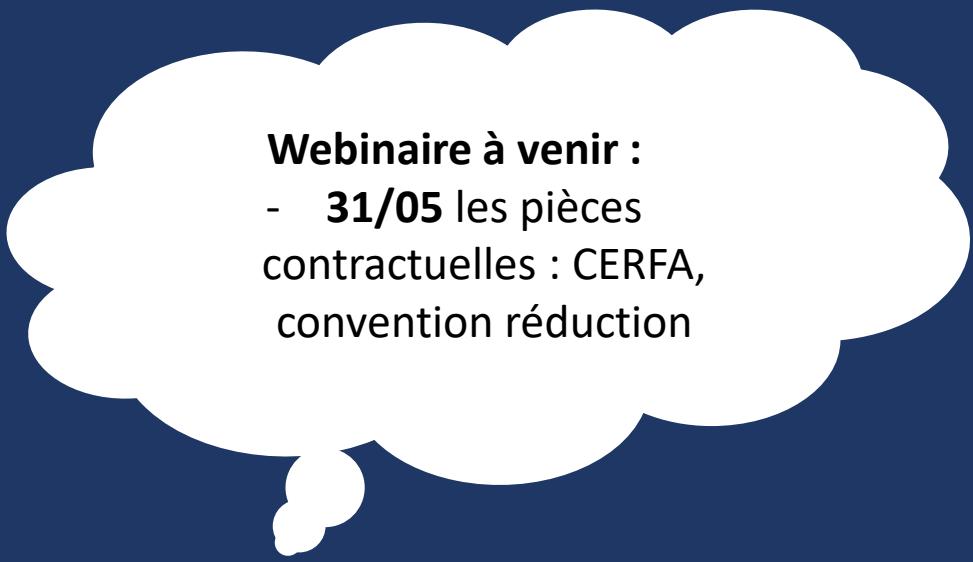
- Saisie sur Mon Compte 2i (*bien remplir tous les champs*)
- Attention au délai de transmission (*5 jours*)
- Si contrat non conforme = relance pour mise en conformité
- Responsabilité de l'employeur sur la conformité des contrats

## 2 modalités de transmission du contrat :

- Soit l'entreprise nous transmet le contrat via le portail OPCO2I (**Nouveau** à partir de juin 2022 : le CFA peut co-construire le CERFA avec l'entreprise)
- Soit le CFA mandaté par l'entreprise nous transmet le contrat via l'[API Convergence](#) (si le CFA a mis en place dans son système cette possibilité)



# Merci de votre attention



**Webinaire à venir :**  
- **31/05** les pièces  
contractuelles : CERFA,  
convention réduction

[www.opco2i.fr](http://www.opco2i.fr)

# ANNEXES

## OPCO 2i

<https://www.opco2i.fr/formation-et-financement/alternance-et-apprentissage/>  
<https://www.opco2i.fr/formation-et-financement/les-regles-de-prise-en-charge/>  
<https://www.opco2i.fr/vos-projets/facturer-opco2i/>

## CERFA ET NOTICES

**Contrat de d'apprentissage**

[Formulaire 10103\\*09](#)

[Notice Contrat d'apprentissage](#)

## MOBILITÉ EUROPÉENNE OU INTERNATIONALE

<https://travail-emploi.gouv.fr/demarches-ressources-documentaires/documentation-et-publications-officielles/guides/kits-mobilite-alternance>

[Modèle Convention de Mobilité Courte – avec mise à disposition](#)

[Modèle Convention de Mobilité Longue – avec mise en veille du contrat](#)